



Ouverture à la concurrence du ferroviaire en Normandie : rien n'est encore voté !

Le 23 septembre dernier, la Région Normandie, présidée par Hervé Morin, a désigné RATP Dev comme « candidat pressenti » pour l'exploitation des lignes autour de l'étoile ferroviaire de Caen. Caen/Cherbourg/Lisieux, Caen/Granville/Rennes, Caen/Rouen, Lisieux/Trouville/Deauville, Caen/Évreux).

Le lot « étoile de Caen » représente environ 18 % de l'activité ferroviaire des lignes normandes et la durée de la concession prévue est de 10 ans et 6 mois.

Derrière cette décision, ce sont tous les usagers du rail normand qui sont concernés : habitants des villes comme des campagnes, voyageurs du quotidien comme occasionnels. **Ce choix idéologique, qui fait fi des bons résultats de la SNCF (taux de satisfaction clients en hausse à 92% et service salué par la Région) tourne le dos aux attentes des usagers et des cheminots.**

Nous, cheminots, pouvons régulièrement entendre des usagers essayer de vanter l'ouverture à la concurrence, notamment dans les médias. Mais gare aux mauvaises surprises car **la privatisation, comme nous le voyons en Provence Alpes Côte d'Azur avec Transdev, ne règlera pas vos attentes du quotidien, loin s'en faut !**

Privatisation du rail normand : mensonges et dangers

1. RATP Dev a été choisi, tout est joué...

FAUX ! Un vote en Assemblée Plénière du Conseil Régional de Normandie est nécessaire.

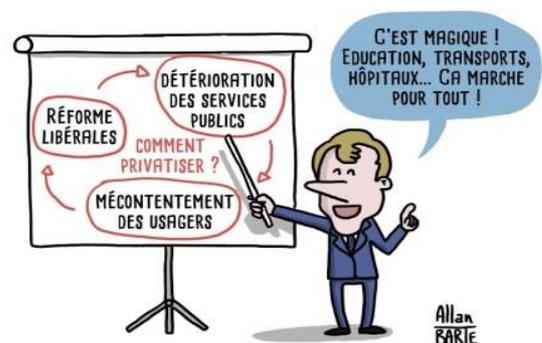
Le 15 décembre prochain, le Conseil régional doit encore se prononcer sur la validation ou non du contrat avec RATP Dev. Les élus peuvent encore refuser ce projet qui met en danger le service public ferroviaire. En tant qu'électeurs, vous pouvez les interpeller.

2. On pourra choisir et ainsi faire marcher la concurrence !

FAUX ! Ce seront toujours les mêmes personnels et les mêmes trains.

C'est la région qui a fait le choix de l'attributaire du lot concerné. Mais les usagers qui prendront le train sur ce lot étoile de Caen auront toujours le même personnel, les mêmes engins et la même marque (NO-MAD). Ils auront, aussi, toujours les mêmes militants syndicaux pour défendre les conditions de travail et les salaires de leurs collègues.

MASTER CLASS « DÉZINGAGE DU SERVICE PUBLIC »



3. Ça permettra une amélioration du service !

FAUX ! La séparation du réseau en 5 lots fera perdre en souplesse et en synergie.

L'actuelle mutualisation des moyens quant à la gestion du personnel, du matériel et des bâtiments risque de disparaître puisque les entreprises seront différentes. Pour l'atelier de maintenance de Caen, ça sera comme si vous alliez dans un supermarché avec des rayons Carrefour et des rayons Intermarché.

4. Ça coûtera moins cher aux contribuables Normands !

FAUX ! Vous paierez plus cher pour moins de trains et moins de fiabilité.

La Normandie ne doit pas devenir un laboratoire d'expérimentation au détriment de ses habitants. Derrière les promesses de modernité, ce projet repose sur des mensonges et des incertitudes : sur la qualité de service, sur la sécurité et sur l'avenir du réseau.



Quant aux coûts supplémentaires, c'est toujours le contribuable qui paie la facture !

Voilà la liste non exhaustive des frais engendrés par l'ouverture à la concurrence :

- 12 000 000€ pour la prise de participation dans la future Société Publique Locale (SPL) de la Région Pays de la Loire pour l'ouverture à la concurrence de l'étoile Mancelle.
- 2 046 000 € pour la séparation et l'utilisation commune du site de Caen entre RATP dev et SNCF Voyageurs
- 2 000 000 € pour le Système d'Information et de Billettique Régional (SIBR).
- 1 000 000 € pour chaque entreprise qui répond à un appel d'offre.
- 1 000 000 € de compensation pour le perdant de l'Etoile de Caen
- 562 400 € transfert de l'atelier de maintenance du matériel roulant de Caen ainsi que les terrains afférents
- 240 000 € pour des études d'intégrateur de services (information voyageurs, tarification, services...)
- +10 embauches faites par la région Normandie pour gérer cette ouverture à la concurrence.

Face à la destruction programmée du service public, Faisons entendre notre voix !

Nous appelons les élus locaux, les associations d'usagers, les cheminots et tous les Normands à se mobiliser ensemble pour un service ferroviaire **public, sûr, fiable et de qualité.**

Appel à la mobilisation générale

Devant le Conseil Régional de Normandie, 5 rue Robert Schuman à Rouen

Le 13 octobre 2025 dès 09h00

Se mobiliser, ce n'est pas seulement défendre un service public ferroviaire :
C'est défendre une offre de transport fiable, accessible et respectueuse de toutes et tous les usagers normands,
aujourd'hui et demain.